الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/14/2024

Rabat, le 03 septembre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que le RCAR a déclaré avoir acquis 660 294 actions CIH Bank, au prix de 358 dirhams, au titre de sa souscription à l'augmentation de capital de CIH Bank*, franchissant ainsi directement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de la banque.

Suite à cette opération, le RCAR déclare détenir 1 639 980 actions CIH Bank, soit 5,21% du capital de ladite banque post augmentation de capital.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, le RCAR envisage de poursuivre ses achats sur la valeur CIH Bank.

** Dont le prospectus a été visé par l'AMMC sous la référence VI/EM/020/2024*

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma